RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

# CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

# REVUES CRITIQUES DES DONNEES AYANT VOCATION A INTEGRER LA BASE DE DONNEES AGRIBALYSE

DBER / SAFA
Rédaction : Audrey Rimbaud

Juin 2026 – Version 1

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

# TABLE DES MATIERES

1. Eléments de contexte ..... 3
1.1. Les activités de l'ADEME ..... 3
1.2. Contexte de l'étude ..... 3
2. Les attentes de l'ADEME vis-à-vis de la prestation ou des prestations à réaliser ..... 4
2.1. Finalités et objectifs ..... 4
2.2. Détail des prestations attendues ..... 5
3. Organisation et pilotage de la prestation ..... 6
3.1. Encadrement et suivi de la prestation ..... 6
3.2. Calendrier de réalisation des prestations ..... 6

# 1. Eléments de contexte

## 1.1. Les activités de l'ADEME

L'ADEME EN BREF

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - partage ses expertises, coordonne le financement et la mise en œuvre de projets de transformation dans plusieurs domaines : énergie, économie circulaire, décarbonation, industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, alimentation, adaptation et sols.

Elle mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, et leur donne les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, l'ADEME conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. Elle met ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site de l'ADEME : www.ademe.fr

## 1.2. Contexte de l'étude

AGRIBALYSE constitue à la fois un socle méthodologique et une base de données de référence concernant les impacts environnementaux des produits agricoles et alimentaires consommés en France. Les travaux sont menés selon l'approche d'Analyse de Cycle de Vie, une approche multi-critères (climat, eau, sol, air) et multi-étapes (de la « fourche à la fourchette »).

Initiée en 2009 par l'ADEME, la première version de la base de données AGRIBALYSE a été publiée en 2013, grâce à la participation de nombreux acteurs, notamment l'INRAE et les instituts techniques agricoles. La base de données AGRIBALYSE n'a cessé d'évoluer depuis, avec de nombreuses mises à jour régulières, tant sur les aspects méthodologiques que sur la couverture des données. 2026 marque une étape importante avec la publication de la version AGRIBALYSE 4.0, avec une mise à jour importantes des données relatives aux modes de production agricoles notamment. Les données sont maintenant utilisées directement ou indirectement par des centaines de milliers d'utilisateurs, professionnels du secteur alimentaire mais aussi consommateurs, concernés par la thématique environnementale mais non experts. La base sert également de socle à la mise en œuvre de l'affichage environnemental officiel.

L'ADEME est propriétaire de la base de données Agribalyse et en assure la maintenance, et depuis 2022, les travaux autour de la base de données sont conduits dans le cadre du Groupement d'Intérêt Scientifique REVALIM, qui regroupe les partenaires historiques - ADEME, INRAE, ACTA et ACTIA - qui en sont les membres fondateurs, ainsi que des membres adhérents parmi lesquels de nombreux instituts techniques agricoles et agroalimentaires et l'ANSES. D'autres partenaires « ponctuels » sont régulièrement associés aux travaux : CIRAD, Agroscope, consultants ACV, etc.

La base de données fait l'objet de mises à jour régulières (tous les 18 à 24 mois), qui permettent de corriger des erreurs identifiées, d'améliorer la précision des données, d'améliorer la méthodologie (modèles d'émissions et hypothèses) et d'enrichir la base de données avec de nouvelles données.

Les données AGRIBALYSE sont disponibles sous deux formats :

- Un format agrégé en libre accès sur le site internet dédié et via des fichiers csv ou une application : https://agribalyse.ademe.fr/
- Un format modulaire complet, accessible aux spécialistes ACV, via des logiciels ACV dédié (Simapro et OpenLCA), et requérant une licence ecoinvent.

Le site internet Agribalyse contient l'ensemble de la documentation méthodologique pour les utilisateurs des données (rapports méthodologiques complets et des informations et guides pour les utilisateurs non spécialistes de la méthodologie ACV).

# 2. Les attentes de l'ADEME vis-à-vis de la prestation ou des prestations à réaliser

## 2.1. Finalités et objectifs

Les membres du GIS REVALIM souhaitent prendre en compte les contributions des utilisateurs de la base de données, tout en maintenant sa cohérence et sa qualité. Jusqu'à présent, la majorité des données intégrées à la base de données sont des données développées par les partenaires du programme AGRIBALYSE. Récemment, quelques données externes ont été intégrées suite à l'analyse par les membres du GIS. Dans un contexte d'utilisation croissante des données dans le cadre de l'affichage environnemental notamment, le GIS REVALIM souhaite aujourd'hui pouvoir intégrer de manière efficace un plus grand nombre de données produites par des contributeurs externes, tout en continuant à garantir leur qualité et leur bonne adéquation avec les règles méthodologique de la base de données AGRIBALYSE®. Cette augmentation attendue des contributions externes nécessite donc une évolution de l'organisation et le recours à un appui externe dans un cadre contractuel sécurisé et réactif.

Une fois le GIS REVALIM saisi par un contributeur externe dans le cadre d'une proposition d'intégration de données non produites par les membres du GIS, le GIS évalue la pertinence de l'intégration des données. Si la pertinence est validée, la phase de revue critique des données peut démarrer. Les ressources mise à disposition des contributeurs externes sont disponibles sur le site web Agribalyse : https://doc.agribalyse.fr/documentation/nous-contactez/contribuer-aux-travaux-agribalyse-r

Cet appel d'offre vise à trouver un ou plusieurs prestataires pour appuyer l'ADEME et ses partenaires dans la phase de revue critique des données apportées par les contributeurs externes et ayant vocation à être intégrés dans Agribalyse.

L'essentiel des prestations s'effectueront sur la base de prestations à prix unitaires, tel que définies par l'annexe financière. Les prestations sont découpées en plusieurs lots :

- **Lot 1** : Revues critiques relatives aux Inventaires de Cycles de Vie représentant des productions agricoles et aquacoles françaises, sortie ferme
- **Lot 2** : Revues critiques relatives aux Inventaires de Cycles de Vie représentant les produits transformés c'est-à-dire les procédés de transformation ou les recettes et le cas échéant l'ensemble des étapes aval (post-fermes) jusqu'au produit fini chez les consommateurs
- **Lot 3** : Revues critiques relatives aux Inventaires de Cycles de Vie représentant des produits issus de la pêche, au débarquement, ou intégrant les phases aval (post-fermes) jusqu'au consommateur, le cas échéant
- **Lot 4** : Revues critiques relatives aux Inventaires de cycles de vie représentant des produits cultivés hors France, notamment importés des pays Tiers (production hors UE), sortie ferme ou intégrant les phases aval jusqu'au consommateur, le cas échéant

L'ADEME mettra à disposition du prestataire l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation de la revue critique, notamment l'inventaire du cycle de vie au format Simapro (ou autre logiciel), le rapport méthodologique associé, ainsi qu'une grille d'analyse développée par le GIS REVALIM permettant de guider la revue (grille sur l'alignement méthodologique sur les ICV transformation / grille sur l'alignement méthodologique sur les ICV agricoles).

Chaque fois que l'ADEME aura besoin de faire réaliser une revue critique sur un jeu de données soumis par un tiers en vue de son intégration dans AGRIBALYSE, un bon de commande sera déclenché par l'ADEME, en lien avec le lot concerné, au fur et à mesure des besoins. Le nombre d'unités de référence sur lequel seront jugées les offres est indiqué ci-dessous :

| Intitulé de la prestation unitaire | Scénario de référence (nombre d'unités par lot) |
|---|---|
| LOT 1 - Revue critique relative à un Inventaire du Cycle de Vie représentant un produit agricole ou aquacole, sortie ferme | 35 |
| LOT 1 - Revue critique relative à un Inventaire du Cycle de Vie représentant un produit agricole ou aquacole, sortie ferme, ET l'ensemble des étapes aval jusqu'au produit fini chez les consommateurs | 15 |
| LOT 2 - Revue critique relative à un Inventaire du Cycle de Vie représentant un produit transformé (une recette par exemple à l'étape usine), ou un procédé de transformation | 25 |
| LOT 2 - Revue critique relative à un Inventaire du Cycle de Vie représentant un produit transformé (étape usine) ET l'ensemble des étapes aval jusqu'au produit fini chez les consommateurs | 12 |
| LOT 3 - Revue critique relative à un Inventaire du Cycle de Vie représentant un produit issu de la pêche, au débarquement | 8 |
| LOT 3 - Revue critique relative à un Inventaire du Cycle de Vie représentant un produit issu de la pêche, au débarquement, ET intégrant les phases aval jusqu'au consommateur | 5 |
| LOT 4 – Revue critique relative à un Inventaire du Cycle de Vie représentant un produit agricole ou aquacole produit hors France, notamment importé des pays Tiers (production hors UE), sortie ferme | 15 |
| LOT 4 – Revue critique relative à un Inventaire du Cycle de Vie représentant un produit agricole ou aquacole produit hors France, notamment importé des pays Tiers (production hors UE), sortie ferme ET intégrant les phases aval jusqu'au consommateur | 10 |

En plus de ces prestations unitaires, il est prévu une prestation de type forfaitaire, couvrant :

- Une phase de prise de connaissance générale pour les candidats n'étant pas encore autonome sur la méthodologie Agribalyse, l'architecture des données et les exigences en termes de nomenclature et métadonnées ;
- L'organisation et les relevés de décision des comités de suivi.

Le détail des prestations unitaires et forfaitaires est défini par l'annexe financière.

## 2.2. Détail des prestations attendues

A chaque fois que le GIS REVALIM validera la pertinence de l'intégration d'une donnée dans AGRIBALYSE au regard du périmètre de la base de données, l'ADEME déclenchera un bon de commande auprès du ou des prestataires retenus, en fonction du type de données considérées.

Ces bons de commande auront pour objectif la réalisation d'une revue critique de la donnée (ou des données) pour en évaluer la qualité et la consistance avec les règles méthodologiques AGRIBALYSE.

Cette revue critique devra porter a minima sur :

- La consistance avec les règles méthodologiques AGRIBALYSE ;
- La représentativité technique, géographique et temporelle des données sources pour la réalisation des ICV ;
- La transparence des données ;
- L'analyse de la cohérence des résultats d'impacts avec les produits proches/d'une même catégorie ;
- La production et l'analyse des notes de qualité associées aux jeux de données ;
- La documentation associée (rapport méthodologique et métadonnées conformes aux exigences AGRIBALYSE).

Calendrier de déclenchement des prestations : pour permettre aux prestataires de s'organiser au mieux et d'anticiper, les périodes de revue critique, l'ADEME organisera deux périodes de soumissions par an (du 1er novembre au 30 avril et du 1er mai au 31 octobre par exemple). Une fois par semestre, les instances de décisions du GIS REVALIM (CST et Costrat) analyseront l'ensemble des demandes reçues dans les 6 derniers mois, et valideront la pertinence d'intégrer les jeux de données dans Agribalyse. Si la pertinence est validée, l'ADEME déclenchera les bons de commandes adéquats auprès des différents prestataires des lots concernés pour la réalisation des revues critiques.

Délai de réalisation : à partir du lancement du bon de commande, le prestataire disposera d'un délai de **4 mois** pour produire le travail de revue critique.

Livrable attendu : pour chaque revue critique réalisée, la grille de revue critique complétée ainsi qu'un rapport de revue critique devra être réalisé et livré à l'ADEME, et la grille de revue critique fournie par le GIS REVALIM devra être complétée. Le rapport consignera les points importants de la revue (principales inconsistances, recommandations pour intégrer la base de données AGRIBALYSE).

# 3. Organisation et pilotage de la prestation

## 3.1. Encadrement et suivi de la prestation

Un comité de suivi sera mis en place pour chacun des lots.
Celui-ci sera constitué du représentant de l'ADEME en charge du suivi du projet, du référent méthodologique INRAE du GIS Revalim et a minima d'un référent technique principal pour le prestataire pour le lot concerné.

Il sera prévu 1 réunion de lancement puis 1 réunion du comité de suivi par semestre, en visio-conférence d'une durée d'une heure. Ce comité de suivi permettra d'échanger sur les demandes reçues par les contributeurs externes et leur état d'avancement (en cours d'analyse par le GIS, en cours de revue critique, en cours d'intégration…) ainsi que les éventuelles problématiques rencontrées. Ces points semestriels seront complétés par des points de suivi en visio, autant que de besoin, à chaque déclenchement d'une prestation unitaire.

## 3.2. Calendrier de réalisation des prestations

Le délai global de prestation prendra effet à la date de notification du marché par l'ADEME au prestataire. La durée du marché sera de **36 mois**, dont **33 mois pour la réalisation de l'étude et remise du rapport final provisoire** intégrant les différents livrables mentionnés précédemment et 3 mois supplémentaires pour les éventuelles corrections et remise du rapport final définitif.

Toutes les informations, documents et résultats produits au cours de la prestation seront la propriété de l'ADEME. L'ADEME s'engage à faire mention de la participation du titulaire à la réalisation des prestations, dans toutes les publications qu'elle pourrait être amenée à effectuer.